

PROJET POUR LA FRANCE DE **MARINE LE PEN**



M LA FRANCE

MON PROJET PRÉSIDENTIEL



SOMMAIRE

LE DEVOIR DE PROTECTION

- 5 Assurer la défense du territoire national dans un environnement international qui se dégrade**
- 8 Préserver le peuple Français de la submersion migratoire**
- 10 Rétablir la sécurité et retrouver une justice au service du bien commun**
- 14 Mettre fin au vol de la France et des Français en luttant contre les fraudes**
- 15 Relever notre système de santé**
- 17 Garantir aux personnes handicapés leur juste place dans la société**

LE BESOIN DE PROJECTION

- 18 Replacer la France dans le concert des nations**
- 20 L'outre-mer un atout formidable pour redonner à la France sa grandeur**
- 21 Assurer une croissance forte à notre économie au service de l'emploi, du pouvoir d'achat et du bien commun**
- 24 Faire des jeunes la priorité du quinquennat**
- 25 Renforcer notre indépendance énergétique**
- 26 L'agriculture doit redevenir l'instrument de l'excellence française**

L'EXIGENCE DE TRANSMISSION

- 28 Protéger les familles, cellules de base de la société**
- 30 Restaurer l'excellence de l'école française**
- 33 Faire rayonner la culture française**
- 34 2022, un enjeu de civilisation**



MON AMBITION POUR LA FRANCE

Après des années de rencontres avec des centaines de milliers de Français, après des années à les alerter sur les dangers de l'immigration de masse et d'une mondialisation dérégulée, après des années d'analyse sur les maux qui les touchent et des années de travail pour leur proposer des solutions concrètes, le projet que je présente ici puise ses racines dans des siècles de civilisation. Plus que jamais, je propose une voie raisonnable pour assurer aux Français la protection légitime de la Nation et pour projeter notre pays dans un futur que nous espérons radieux.

Les deux années que nous venons de vivre ont démontré à tous nos compatriotes les limites de la politique choisie il y a des dizaines d'années dont Emmanuel Macron pourrait être le dernier représentant. Il est temps, pour notre pays, de

refermer cette parenthèse et de retrouver la grandeur qui fut la sienne pendant des siècles. Les années 2020-2021 resteront comme l'un des grands révélateurs de nos faiblesses cachées: nous avons «le meilleur système de santé du

monde», l'hôpital en était la pointe de diamant; notre modèle social, reflet de notre conception si profonde de la solidarité nationale, assurait aux Français la plus complète et la plus efficace des protections. Il a suffi qu'un virus nous arrive de la Chine pour que se déploient sous nos yeux l'amateurisme et l'impréparation des pouvoirs publics, l'arrêt brutal de la

machine économique, les libertés fondamentales suspendues et la bureaucratie la plus folle aux commandes. Le peuple français a vécu cette débâcle comme une humiliation.

L'immense majorité de nos compatriotes ont vu cette

“
Le projet que je présente est plus que jamais la voie raisonnable que je propose pour notre pays, pour assurer aux Français la protection légitime de la Nation et pour projeter notre pays dans un futur que nous espérons radieux.

période comme une succession de contraintes et de privations, qu'il s'agisse de nos aînés reclus dans des maisons de retraite, des jeunes dont les diplômes et l'avenir devenaient soudain bien incertains, ou des travailleurs les plus modestes chargés d'assurer la marche des activités essentielles à la vie collective. Ma conviction est que cette crise n'a pas fini de marquer les consciences et que ses rebondissements ne sont sans doute pas tous encore perceptibles. Car elle n'a pas seulement révélé l'incapacité du gouvernement à anticiper des événements pourtant prévisibles, elle n'a pas seulement mis au jour l'essoufflement de notre système de santé, incapable, dans un pays de 67 millions d'habitants, d'offrir plus de 4 000 places d'hôpital en réanimation, elle a révélé l'impotence de l'État et l'affaiblissement de notre pays.

Conséquence du déclassement de la France, la crise sanitaire en a, dans le même temps, donné l'exacte mesure. Elle a déchiré le voile qui masquait tant bien que mal l'état réel de notre nation; je ne me console pas, par exemple, que des dizaines de milliers d'étudiants français aient été réduits à faire la queue pour se voir distribuer des « repas à un euro ».

Cette crise est finalement l'ultime défaite de la politique menée depuis le tournant des années 1980. Politique synonyme d'ouverture au grand large, de concurrence déloyale et de « mondialisation heureuse ». Politique qui s'est d'abord traduite par l'appauvrissement accéléré de notre pays, le recul de sa souveraineté, l'effondrement et la délocalisation de ses industries, l'ouverture totale de ses frontières au profit d'une main-d'œuvre corvéable à merci, concurrence déloyale importée pour les travailleurs français, bientôt rejointe par des familles entières attirées par des prestations sociales largement distribuées.

Tous ces phénomènes, accompagnés ou observés par nos dirigeants, avec une satisfaction aveugle ou une scandaleuse résignation, ont provoqué l'ensauvagement de la société et l'affaiblissement de notre identité nationale. Difficile, en vérité, de se sentir fier d'être Français dans ce village global dont nos dirigeants avaient consenti à ce que nous en devenions les idiots. Cette parenthèse se referme, dans l'échec. Face aux grands défis des prochaines décennies

– la raréfaction des matières premières, l'accélération des tensions migratoires, les bouleversements climatiques – le peuple français se sent, à juste raison, affaibli, impuissant, comme hébété par quarante ans d'aveuglement et de naïveté d'une caste dirigeante qui n'a eu de cesse de liquider le patrimoine national.

Mais comme je crois profondément à la Politique, comme j'ai la conviction profonde qu'il n'y a pas de fatalité, je considère que l'enjeu de l'élection présidentielle à venir se définit avec une clarté lumineuse: Si Emmanuel Macron est réélu, notre pays poursuivra sa route vers l'effondrement. Si la France renoue avec la puissance, avec la souveraineté, avec ses racines civilisationnelles si profondément ancrées en chacun de nous, elle pourra regarder dans les yeux le siècle qui vient. Oui, notre nation a encore beaucoup à dire au monde; seule nous manque la volonté de donner un contenu à cette grande vocation.

Notre pays a ceci de particulier que c'est l'État qui y a fait la Nation. C'est donc par la refondation de l'État, dans ses missions et dans leur exercice, que passe la voie du renouveau.

Mon ambition est de relever ce défi.

En conscience, c'est parce qu'il est encore possible, en 2022, d'éviter le pire que je sollicite à nouveau les suffrages de mes compatriotes. C'est parce que mon ambition pour la France est à la mesure de l'amour que je lui porte que je me suis efforcée, depuis la dernière élection présidentielle, d'élaborer les propositions qui suivent, avec une seule boussole: donner à notre patrie les moyens de retrouver sa liberté et sa grandeur.

Ce manifeste est l'occasion de développer, autour des trois exigences qui s'imposent à l'État et qui conditionnent le sursaut que j'appelle de mes vœux pour notre pays, protection, projection, transmission, ma vision pour la France, et de présenter la philosophie de la politique que je mènerai durant mon quinquennat.

Le détail de ces mesures se trouve dans les différents livrets thématiques publiés au cours de ces mois de campagne; les principales se retrouveront dans le document « 22 mesures pour 2022 ».

“

J'ai la conviction profonde qu'il n'y a pas de fatalité.

LE DEVOIR DE PROTECTION



**ASSURER LA DÉFENSE
DU TERRITOIRE NATIONAL
DANS UN ENVIRONNEMENT
INTERNATIONAL
QUI SE DÉGRADE**

Leur chiffrage sera lui aussi rendu public au cours de la campagne. La politique étant avant tout une question de choix et de priorités, c'est grâce à des économies que je financerais les nouvelles dépenses et grâce à une réorientation de notre modèle économique que je compte assainir les finances publiques fortement dégradées au sortir de ce quinquennat.



Notre pays est aujourd'hui confronté à un retour des politiques de puissance dans un contexte de réarmement général des nations. Partout, nous assistons à un emploi de plus en plus désinhibé de la violence, couplé avec un mépris croissant du droit international. La politique du fait accompli est peu à peu devenue la norme. La guerre en Ukraine le prouve hélas une fois encore. Nous avons donc le devoir, pour garantir la défense de nos intérêts à l'échelle globale, d'améliorer considérablement notre outil de défense. Les armées de tous les pays membres de l'Union européenne sont aujourd'hui déclassées : seule la France, dotée d'une capacité de projection et d'intervention rapide, fait exception à cette règle. Ce constat dicte le devoir du chef des armées pour les années à venir.

C'est pourquoi, en premier lieu, je souhaite que notre pays, deuxième puissance mondiale par la

géographie du fait de l'étendue de son domaine maritime, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies, détenteur de l'arme nucléaire, prenne la mesure de ses responsabilités et opte pour une politique des mains libres. Cela suppose

que la France se retire du commandement intégré de l'OTAN, mette un terme aux coopérations industrielles engagées avec l'Allemagne en matière d'armement, menées au détriment de notre souveraineté technologique et de notre intérêt industriel

tant nous divergeons au niveau doctrinal et opérationnel, et jette les bases d'une coopération renforcée avec le Royaume-Uni dans la ligne des accords de Lancaster House. Surtout, je souhaite, que les nouveaux accords qui seront conclus, portent sur trois enjeux stratégiques pour la France : la lutte contre le terrorisme islamique, la cybersécurité et l'espace.

“
**Je souhaite que notre pays
 opte pour une politique
 des mains libres.**”



“
Notre politique de défense doit continuer de reposer sur la dissuasion nucléaire.

Cette politique des mains libres doit également permettre de dégager de nouvelles zones d'influence pour notre pays. Cela implique d'abord que tous les moyens soient déployés pour atténuer les conséquences de l'extraterritorialité du droit américain.

La France est aujourd'hui de plus en plus absente dans beaucoup de régions du monde. Nous devons, surtout après l'échec cinglant rencontré en Australie, construire des partenariats stratégiques avec un certain nombre de pays clés, en Europe, autour de la Méditerranée, en Asie et en Amérique Latine. Pour atteindre cet objectif, il sera nécessaire de renforcer les moyens humains pour améliorer la connaissance fine de ces zones. Je souhaite également que soit re-

“
Un effort financier significatif, à l'horizon de 2027, un budget de l'ordre de 55 milliards d'euros.

mise sur le métier notre doctrine des opérations extérieures qui devra reposer avant tout sur la défense de nos intérêts.

En troisième lieu, notre politique de défense doit continuer de reposer sur une doctrine claire, crédible, permanente et intégralement nationale de la dissuasion nucléaire, ce qui implique la modernisation de l'ensemble de ses composantes et le retour dans le giron national des secteurs industriels abandonnés à l'étranger. Cela implique également que le format outre-mer de notre politique de défense soit revu à la hausse, notamment de la Réunion à la Nouvelle-Calédonie. Cela implique enfin qu'un effort accru soit consacré au renseignement qu'il soit humain, technique ou spatial.

Ces priorités ne pourront être mises en œuvre qu'à deux conditions.

Tout d'abord, un effort financier significatif, permettant d'atteindre, à l'horizon de 2027, un budget de l'ordre de 55 milliards d'euros, de sorte que soit accru le format humain des armées, le format de leurs matériels et de leurs stocks de munitions. Pour que soit garantie également la disponibilité des soldats, n'en déplaise à la Cour de Justice de l'Union européenne dont l'arrêt sur l'application de la directive travail aux militaires doit être tenu pour ce qu'il est : contraire aux intérêts de la Nation.

Ensuite, le réarmement moral des armées. Trop d'humiliations ont été, depuis 2017, infligées aux militaires. Ma conviction est que l'état militaire doit être respecté sous toutes ses formes, ses traditions maintenues et popularisées. La condition militaire améliorée en termes de revenus, de logement, de suivi des blessés, de reconversion. Je souhaite également que les armées participent pleinement aux grands débats nationaux et stratégiques.

PRÉSERVER LE PEUPLE FRANÇAIS DE LA SUBMERSION MIGRATOIRE

Parce que c'est le rôle de l'État mais aussi parce que l'immense majorité des Français le souhaite, **notre pays doit retrouver la pleine maîtrise de l'immigration**. Dans les six mois de l'élection présidentielle, je demanderai au peuple français d'adopter par référendum un certain nombre de dispositions indispensables, faute de quoi, l'avenir même de la France en tant que Nation serait compromis. Le texte du projet de loi est entièrement rédigé et a d'ailleurs été le premier élément rendu public de ma campagne.

Il repose sur deux principes simples : c'est aux Français, et à eux seuls, de déterminer la politique migratoire que notre pays doit suivre ; le séjour des étrangers en France n'est pas un droit mais doit être subordonné à la seule satisfaction des intérêts de la France.

Pour rendre le premier principe concret, le référendum modifiera un certain nombre d'articles de notre Constitution afin d'intégrer la question migratoire à notre texte suprême mais aussi afin d'empêcher les juridictions supranationales de forcer la France à suivre des politiques contraires à la volonté du peuple Français.

Pour l'application concrète du second principe, je proposerai ainsi aux Français dans le référendum d'interdire toute forme de peuplement qui vise à altérer l'identité de la France (notamment par le regroupement familial qui deviendra une rare exception). De même, je proposerai que les étrangers en situation irrégulière, les étrangers criminels ou délinquants soient systématiquement et immédiatement reconduits à la frontière. De la même manière les étrangers venus pour travailler devront rentrer chez eux au bout d'un an de chômage.

À cet égard, il me paraît tout d'abord essentiel que soient levés tous les obstacles juridiques qui s'opposent aujourd'hui à l'expulsion des étrangers délinquants ou criminels ainsi qu'au prononcé, par la justice, d'une interdiction du territoire français. Par ailleurs, si un État étranger refuse de reprendre ses ressortissants, il fera l'expérience d'une fermeté à laquelle, depuis cinquante ans, aucun dirigeant français avant moi n'aura osé recourir : les transferts d'argent depuis la France vers le pays concerné seront bloqués ; aucun visa ne sera plus délivré à aucun de ses nationaux. Cette règle simple permettra, sans tarder, de rétablir l'autorité de la France en matière migratoire sur la scène internationale.

Enfin le référendum permettra de graver dans le marbre constitutionnel les règles régissant la nationalité française, la manière de l'acquérir ou les cas graves qui peuvent entraîner son retrait, la possibilité de recourir à la priorité nationale, principe qui existe dans un grand nombre de pays qui permettra par exemple de réserver un certain nombre des prestations sociales aux seuls Français ou encore de leur accorder une priorité d'accès au logement social. Enfin je redonnerai au droit d'asile sa juste application, afin qu'il ne soit plus une filière d'immigration mais bien un juste moyen de protéger les persécutés.



En dernier lieu, je proposerai de prendre toutes les dispositions juridiques nécessaires pour que la République assure la primauté de la loi commune et prohibe non seulement toute forme de communautarisme mais aussi l'expression et le développement des idéologies extrémistes, notamment islamistes.

Force est en effet de constater qu'au fil des années, les gouvernements successifs ont laissé s'installer en France la menace et la terreur islamiste. Cette offensive islamiste cherche à ériger dans notre pays un contre-modèle de société reposant sur une idéologie totalitaire. Au-delà des attentats qui

ont endeuillé la France, cette offensive prend une telle ampleur qu'elle met désormais en péril l'équilibre même de notre société et jusqu'à la simple concorde civile. C'est pourquoi j'ai déposé une proposition de loi visant à combattre les idéologies islamistes, incompatibles avec nos valeurs, notre histoire et notre culture, et qui procèdent d'une vision totalitaire de la vie sociale. Plutôt que d'entraver, au détriment de tous, les libertés fondamentales reconnues par les lois de la République, mon ambition est de **mettre en place une législation spécifique visant les seules idéologies islamistes, qui sont la vraie menace totalitaire des temps modernes.**

“

**C'est aux Français,
et à eux seuls, de déterminer
la politique migratoire
que notre pays doit suivre ;
le séjour des étrangers
en France n'est pas un droit
mais doit être subordonné
à la seule satisfaction
des intérêts de la France.**



“
**Il n’y a pas de fatalité
 mais simplement à assumer
 politiquement l’exercice
 de l’autorité après
 une analyse lucide
 de la réalité.**”

**RÉTABLIR LA SÉCURITÉ
 ET RETROUVER UNE JUSTICE
 AU SERVICE DU BIEN COMMUN**

Chacun peut le constater, nos compatriotes sont confrontés à une dégradation continue de leur sécurité. Ce n’est pas d’un « sentiment d’insécurité » qu’il s’agit, mais bel et bien d’une réalité, tangible et quotidienne: agressions gratuites, violences en bandes ou familiales, trafics en tout genre, à commencer par celui de drogue qui créent des zones où la loi française n’est plus appliquée, sans parler des menaces quasi systématiques de tous ceux qui représentent l’autorité, du policier aux professeurs, en passant par le pompier voire le soignant.

J’ai longuement travaillé ces questions ces dernières années leur consacrant deux « Livres Blancs », l’un intitulé *La sécurité, partout et pour tous* et l’autre

Pour une justice qui protège. Il y a une urgence à remettre l’État à sa juste place, en l’occurrence celle de protéger le citoyen et de punir le délinquant.

Dans ce domaine il n’y a pas de fatalité mais simplement à assumer politiquement l’exercice de l’autorité après une analyse lucide de la réalité.

Pour parvenir à lutter efficacement contre la délinquance et la criminalité, il faut augmenter les effectifs et les budgets des forces de l’ordre et de la justice, renforcer la coopération entre les différents acteurs, je pense par exemple aux maires aujourd’hui trop peu associés à la politique de l’État dans ce domaine, mais aussi simplifier des règles de procédure devenues si chronophages et tatillonnes qu’elles entravent la recherche de la vérité et découragent policiers, gendarmes et magistrats. Les victimes ne bénéficient que trop rarement de la réparation morale que constitue, dans toute société civilisée, la sanction infligée aux auteurs des infractions commises.

Il est ensuite nécessaire de faire preuve de bon sens en prononçant rapidement des peines adaptées contre les personnes reconnues coupables par un tribunal. La politique pénale mise en œuvre aux Pays Bas, qui obéit à une logique opposée à celle de la France, donne des résultats remarquables: dès le premier délit sérieux des peines de prison courtes voire très courtes et exécutées dès qu'elles sont prononcées. Contre le délinquant, la sanction est immédiate, dissuade la récidive et épargne aux forces de l'ordre de croiser dans la rue, le lendemain de son arrestation, le délinquant de la veille. Les victimes de coups, de blessures, d'injures, de vols ou de dégradation de leurs biens, trouvent dans ces peines prononcées et exécutées rapidement une réparation plus satisfaisante que dans la situation actuelle.

Pour ce qui est des étrangers coupables, aujourd'hui surreprésentés parmi les délinquants et

les criminels, en application des principes validés par le référendum, ils se verront expulsés de notre territoire, réduisant d'une part les risques de récidives mais aussi réduisant le coût budgétaire de la délinquance. J'entamerai également des négociations avec les États dont sont originaires la majorité d'entre eux pour qu'ils purgent tout ou partie de leur peine dans leur pays; aucune pression politique venue de l'étranger n'infléchira mes engagements en la matière: **jamais ma main ne tremblera lorsqu'il s'agira de protéger la sécurité de mes compatriotes.**

Dès mon élection, toute violence, même mineure, sera sanctionnée sans la moindre complaisance. Les aménagements de peine et alternatives à la prison (bracelets électroniques, travaux d'intérêt général) seront drastiquement limités: seuls en bénéficieront les détenus au comportement exemplaire, et les condamnés ne présentant pas de danger immédiat pour l'ordre public.



Je souhaite également que des mesures particulières soient prises pour mieux prévenir et réprimer les violences commises à l'encontre des conjoints ou ex-conjoints. Le volontarisme dont fait preuve l'Espagne depuis plusieurs années dans ce domaine fait défaut en France. Les conjoints ou ex-conjoints violents doivent être jugés dans des délais très brefs et les mesures de protection des victimes être efficaces.

Si l'éducation des mineurs doit demeurer une priorité, elle ne peut se faire au détriment de la sanction. La lutte contre la délinquance des mineurs doit donc changer de logique. Les mineurs délinquants doivent être sanctionnés sans délai, la sanction étant une des dimensions de l'éducation. Il est tout aussi nécessaire de responsabiliser leurs parents de telle sorte que ce ne soit pas seulement l'État qui contribue à les remettre sur le droit chemin. Cela n'exclut en rien une action déterminée en la matière : au cours de mon mandat, je m'engage à créer au moins un centre éducatif fermé par département.

Le retour de l'ordre républicain dans tous les endroits où les trafics de drogue, les bandes ou les mafias font régner leur propre loi constitue à mes yeux une priorité. Cela est vrai tout particulièrement pour ce qui concerne le trafic de drogue, source de financement du terrorisme et qui touche toute la société et prend, en milieu rural, un tour extrêmement préoccupant.

Pour mieux réprimer les actes commis en bande et notamment les violences urbaines, **je souhaite que la notion de coauteur, différente de celle de complice, soit introduite dans le droit pénal.** La justice pourra ainsi à la fois chercher à déterminer le rôle précis joué par chaque coauteur tout en infligeant à chacun d'entre eux une peine. Cette innovation permettra en outre de mieux indemniser les victimes, chaque coauteur étant solidairement responsable des autres.



“
Le nombre de places
de prison sera porté
à 85 000 en six ans.

Le retour de l'ordre impose enfin que les personnes dépositaires de l'autorité publique ou participant au service public soient mieux protégées grâce à un renforcement de l'arsenal juridique. L'instauration de peines minimales concernera d'abord les auteurs des infractions commises à leur égard. Aujourd'hui, l'appréciation du tribunal est limitée par le maximum de la peine prévu par le Code pénal. Je souhaite que cette appréciation soit encadrée à la fois par un maximum, et pour certaines infractions, par un minimum.

Condition indispensable à la réussite de cette nouvelle politique pénale, le nombre de places de prison sera porté à 85 000 en six ans. Plus aucun magistrat ne pourra se réfugier derrière la pénurie de places pour mettre en œuvre une idéologie permissive.



“
**Nous recruterons plusieurs
milliers de magistrats
en cinq ans, en ouvrant
considérablement
les voies d'accès.**”

Si le bon fonctionnement de la justice pénale est une préoccupation des Français parce qu'ils veulent vivre à nouveau en sécurité, près des trois-quarts des affaires traitées par les tribunaux relèvent de procédures civiles : affaires familiales, prud'hommes, affaires commerciales, litiges de tous ordres. Or les délais pour rendre des décisions sont longs — près de deux ans pour un divorce, en première instance et près d'un an et demi pour les prud'hommes — mais encore plus longs lorsque l'une des parties interjette appel. De plus, ces délais sont très variables d'un tribunal à l'autre. Il faut parfois jusqu'à trois ans pour qu'une affaire de prud'hommes soit jugée.

Cette situation n'est pas digne de notre pays. Elle handicape les personnes ou les entreprises qui font appel à la justice pour régler des différends qui n'ont pas pu l'être autrement.

La justice civile, dont on parle si peu, et pourtant si importante pour des millions de Français chaque année, doit trancher beaucoup plus rapidement qu'aujourd'hui. Pour y parvenir, il est nécessaire d'augmenter les moyens qui lui sont consacrés, de numériser

enfin l'ensemble des procédures et des actes et de simplifier les procédures qui méritent de l'être.

Pour réduire drastiquement les délais et qu'ils soient sensiblement les mêmes dans tous les tribunaux, je demanderai au garde des Sceaux d'établir un plan d'action qui permettra d'offrir aux Français à la fin du quinquennat une justice civile rapide, c'est-à-dire jugeant dans des délais divisés par deux. Pour cela, nous recruterons plusieurs milliers de magistrats en cinq ans, en ouvrant considérablement les voies d'accès : avocats ou policiers, retraitées de professions judiciaires voire représentants de la société civile, pourront bénéficier d'un tour extérieur élargi, tout en garantissant la qualité du recrutement. Il est en effet urgent de libérer la justice française de l'idéologie laxiste, explicite ou non, consciente ou non, à laquelle certains de ses représentants sont de facto soumis depuis des décennies.

Concernant la lutte contre le terrorisme, j'estime qu'elle ne relève pas que du domaine de la sécurité. D'autres politiques publiques doivent y contribuer : la politique d'immigration, la politique étrangère, la politique de renseignement. Il s'agit à la fois de mener un combat de civilisation pour préserver nos démocraties et les principes qui les fondent, mais aussi de mieux détecter et entraver des projets terroristes par des individus ou des groupes, présents sur le territoire national ou à l'étranger.

Là aussi, notre doctrine sera entièrement repensée : les mosquées radicales seront systématiquement fermées ; les associations qui favorisent l'affaiblissement des liens sociaux ou contestent nos principes et valeurs constitutionnels au nom de l'idéologie islamiste seront systématiquement dissoutes.

METTRE FIN AU VOL DE LA FRANCE ET DES FRANÇAIS EN LUTTANT CONTRE LES FRAUDES

La fraude est intolérable. Le flou qui entoure son chiffrage en dit long sur l'incurie de l'État: les administrations ont détecté plus d'un milliard d'euros de fraude sociale en 2018, la commission d'enquête parlementaire créée en 2020 l'a estimée entre 14 et 40 milliards d'euros par an. Quoi qu'il en soit, elle porte atteinte à la solidarité nationale et à l'égalité entre assurés sociaux et contribuables, ainsi qu'à l'exigence de bon usage des deniers publics, consacrée par l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789. La fraude est un vol, commis au détriment des contribuables mais aussi des allocataires des aides, des malades et des retraités qui pourraient bénéficier des prestations plus élevées si elle ne détournait pas l'effort national de son objet légitime. Il s'agit donc d'un enjeu de première importance, qui suppose d'engager une action vigoureuse contre les fraudeurs.

À cet effet, je souhaite créer un ministère dédié à la lutte contre la fraude, qui aura autorité sur toutes les administrations compétentes en la matière. Il disposera des services et moyens des corps d'inspection spécialisés, et aura le pouvoir d'adresser des injonctions publiques aux organismes de sécurité sociale et de leur assigner des objectifs chiffrés. La fraude sociale doit également être traitée comme la fraude fiscale, c'est-à-dire que l'autorité judiciaire doit pouvoir être saisie une fois la fraude détectée. La France doit se doter d'instruments performants

(exemple cartes vitales biométriques) de lutte contre la fraude sociale, vécue comme un fléau et une injustice par l'ensemble de nos compatriotes, dont les plus modestes sont les premières victimes. De même la lutte contre les ententes, la lutte contre les fraudes aux importations en particulier alimentaires, aux étiquetages ou encore la lutte contre les agrandissements frauduleux des grandes surfaces feront l'objet d'un traitement sans complaisance.

Quant au montant des sanctions encourues en cas de fraude avérée, elles seront revues à la hausse. **Une amende égale à trois fois les montants perçus lors de la première fraude, puis de cinq fois à la deuxième, sera immédiatement instituée.** Au-delà, des suspensions temporaires de droits sociaux, proportionnées à la gravité des infractions, pourront être prononcées. Il conviendra que les sanctions soient codifiées, et qu'une procédure contradictoire permettant d'établir les faits soit instituée. Enfin des prérogatives de police judiciaire seront conférées aux agents des organismes de protection sociale, de manière qu'ils puissent auditionner les suspects et délivrer les convocations en justice sur instruction du parquet, un suivi statistique du traitement pénal par l'autorité judiciaire étant parallèlement institué.

Présidente de la République, je ne laisserai plus les Français être volés par ceux qui, depuis tant d'années, minent la prospérité collective en toute impunité.

“
Je souhaite créer
un ministère dédié
à la lutte contre la fraude,
qui aura autorité
sur toutes les
administrations compétentes
en la matière.





“
Je souhaite mettre en œuvre
sans tarder une politique
volontaire pour lutter contre
les déserts médicaux.”

RELEVER NOTRE SYSTÈME DE SANTÉ

La crise de la Covid-19 a révélé l'ampleur de la dégradation de notre système de santé qui était, jusqu'à récemment, encore considéré par beaucoup de nos compatriotes comme le « meilleur système de santé au monde ».

Aujourd'hui plus de 9 millions de nos compatriotes vivent dans un désert médical. Les Agences Régionales de Santé, ARS, supposées lutter contre les inégalités territoriales d'accès aux soins, ont échoué. Les médecins libéraux sont de plus en plus concentrés dans les métropoles conduisant à une désertification qui concerne désormais les villes moyennes pour les généralistes et pour les spécialistes l'ensemble du territoire national.

C'est pourquoi je souhaite mettre en œuvre sans tarder une politique volontaire pour lutter contre les déserts médicaux. Dans ces zones, les consultations seront remboursées à un prix bonifié aux médecins libéraux par la sécurité sociale. Les incitations financières à la création de maisons de santé seront accrues, afin de leur permettre, chaque fois que cela sera pertinent, de traiter les « petites urgences ». Enfin, la télémédecine sera déployée grâce à un plan d'investissement national dans ces technologies.

Dans le même temps, **les ARS seront supprimées** et la gouvernance des hôpitaux sera modifiée dans le sens d'une meilleure coordination entre les personnels administratifs et médicaux. Désormais, dans tout hôpital public, la direction sera assurée par un binôme associant un médecin et un directeur. Le pre-

mier sera chargé de la politique de soins et de sa définition; le second, des questions administratives et financières. Un seuil maximum de 10 % de personnels administratifs sera institué dans tous les hôpitaux publics; les cotisations sociales des Français n'ont pas vocation, en effet, à financer une suradministration chronique qui n'améliore en rien la qualité des soins.

Mettre fin à la gestion bureaucratique de l'hôpital et aux déserts médicaux: telle est mon ambition pour notre système de santé. Je considère que les mesures simples que je viens d'énoncer sont de nature à atteindre ce double objectif, véritable priorité nationale.

Pour soulager les services des urgences, je souhaite créer d'une part des urgences gériatriques, dédiées à l'accueil des personnes âgées, et d'autre part, adosser aux urgences des cabinets de médecine de ville.

Enfin, je promets un effort financier conséquent pour tous les soignants afin de revaloriser leur salaire et atteindre une rémunération à la hauteur de leur engagement.

Par ailleurs, la crise sanitaire qui a secoué notre pays a mis en lumière l'insuffisance des mesures prises pour les personnes âgées et ceux de leurs proches qui les aident. C'est pourquoi je souhaite que le plan d'investissement pour les EPHAD engagé en 2020 soit mis en œuvre de façon accélérée et doté d'un milliard d'euros supplémentaires mais aussi que les contrôles des établissements soient renforcés et leur tutelle exclusivement confiée aux préfets. En outre, au vu des difficultés actuelles de recrutement et de l'importance des besoins à venir, il est impératif que soient engagées des revalorisations salariales supplémentaires pour le personnel des EPHAD.



“
Je promets un effort financier conséquent pour tous les soignants afin de revaloriser leur salaire.”



“
La lutte contre
les discriminations du fait
du handicap sera gravée
dans notre Constitution.

GARANTIR AUX PERSONNES HANDICAPÉES LEUR JUSTE PLACE DANS LA SOCIÉTÉ

Malgré l'inscription de la valeur de « fraternité » dans notre devise nationale, les politiques publiques en faveur des personnes le plus fragiles de notre société et particulièrement des personnes handicapées ne sont toujours pas à la hauteur. L'unité nationale que je défends nécessite une unité sociale dans laquelle les personnes handicapées ont une place incontournable.

Malgré les promesses du gouvernement la situation est toujours très insatisfaisante, on pense par exemple aux délais d'instruction dans les Maisons départementales du handicap (MDPH) sans parler des disparités entre départements ou à toutes ces familles obligées de s'exiler en Belgique pour trouver une structure d'accueil pour leur enfant ou leur parent handicapé.

À l'occasion de la réforme constitutionnelle, la lutte contre les discriminations du fait du handicap sera gravée dans notre Constitution. Cette mesure symbolique soulignera l'importance de ce sujet dans le cadre du débat civilisationnel que l'élection à venir va trancher. Pour rendre ce droit effectif, je renforcerais la protection juridique des personnes handicapées. Cela passera par des instructions claires du garde des Sceaux aux procureurs lors des affaires de violences ou d'insultes sur une personne handicapée, les réquisitions devront être plus sévères.

Cette protection concernera aussi la question financière. À cet effet l'AAH, **l'allocation adulte handicapé sera déconjugalisée** ; Il est en effet injuste que les revenus de la personne handicapée dépendent de celui de son conjoint. En outre la AAH sera indexée sur l'inflation. Il faudra également améliorer l'accès à l'emploi des personnes handicapées des mesures fiscales pourront être prises y compris dans les centres d'apprentissage. Bien évidemment l'accessibilité dans les transports publics mais aussi le monde numérique sera amélioré des efforts ont déjà été entrepris il s'agira de les poursuivre.

Parmi les personnes handicapées se trouve un grand nombre d'enfants pour eux aussi la situation est très compliquée notamment du fait d'un manque de professionnels de santé ou d'accompagnement (exemple AESH). Un grand plan d'accueil des enfants handicapés à l'école sera initié reposant sur le principe d'inclusion dans le milieu scolaire ordinaire. Par exemple, une augmentation substantielle des classes ULIS sera lancée dans les premiers mois de mon quinquennat. Pour ceux dont le handicap est trop lourd, il sera créé plusieurs dizaines de milliers de places dans des établissements spécialisés. D'autre part, le plan autisme de 2018 sera accéléré ; de trop nombreuses familles sont aujourd'hui démunies devant l'apparition de ces troubles chez leurs enfants ; chaque département sera doté d'un centre de dépistage des jeunes autistes.

Enfin les familles de personnes handicapées seront pleinement concernées par les mesures sur les proches aidants développées plus loin dans ce manifeste.

LE BESOIN DE PROJECTION



REPLACER LA FRANCE DANS LE CONCERT DES NATIONS

Dans le monde multipolaire qui nous entoure, le rôle de la France demeure particulier, à la mesure de la place que l'histoire et la géographie lui assignent mais aussi grâce à notre statut de membre permanent du Conseil de Sécurité, qui ne doit sous aucun prétexte être partagé. Elle doit redevenir une grande nation indépendante et sa politique extérieure doit, à mes yeux, être guidée avant tout par la défense de nos intérêts.



“
**Tout d’abord la francophonie
qui doit devenir l’instrument
privilegié de notre influence
dans le monde.**

Cela doit à mon sens passer par un recours plus appuyé aux relations bilatérales.

Deux axes sont à privilégier pour retrouver cette place. Tout d’abord la francophonie qui doit devenir l’instrument privilégié de notre influence dans le monde, non seulement culturelle mais aussi politique et économique. À cet égard, les pays francophones d’Afrique, injustement négligés depuis de trop longues années, doivent remplir un rôle moteur dans l’Union francophone que j’appelle de mes vœux. Le second est bien sûr **la création d’une Alliance Européenne des Nations qui a vocation à se substituer progressivement à l’Union Européenne.** Cette Europe des Nations libres et souveraines, assumant son héritage millénaire, sera celle des coopérations et viendra mettre un terme au projet de ceux qui veulent faire de l’Union européenne un super-État fédéraliste chargé d’idéologie. Les nombreux contacts que j’ai pu développer dans un grand nombre de pays d’Europe, y compris avec plusieurs chefs de gouvernement me permettent d’espérer voir ce projet aboutir à moyen terme.



L'OUTRE-MER UN ATOUT FORMIDABLE POUR REDONNER À LA FRANCE SA GRANDEUR

Il s'agira, en premier lieu, de consolider la souveraineté française sur l'ensemble de notre domaine maritime et sous-marin, dont il faut rappeler qu'il est l'un des plus étendus du monde. Des menaces pèsent sur son intégrité, que soit à Clipperton ou aux îles Éparses. Toutes dispositions seront prises pour que les territoires en cause restent français et pour que la présence de la France y soit réaffirmée. Dans le même but, et sans préjudice de l'action diplomatique de nature à permettre à notre pays de réclamer avec succès la possession des 500 000 km² résultant de l'extension de nos plateaux continentaux, l'action publique en termes d'exploration et d'exploitation des fonds marins sera placée sous l'autorité d'un ministre de la Mer et de l'outre-mer.

En deuxième lieu, **le statut particulier des collectivités d'outre-mer au sein de la République, consacré par la Constitution, doit être réaffirmé et défendu**, notamment face aux tentatives d'empiètement venant des institutions de l'Union européenne, toujours tentées de contester la spécificité de ces collectivités. Au lendemain des référendums qui ont ancré la Nouvelle Calédonie dans la France, nous ne pouvons nous satisfaire d'un statu quo lourd d'incertitudes. J'entends que la question soit traitée sans a priori et avec bonne volonté. Dans ce but, je réunirai les représentants de toutes les parties

prenantes pour que soient dégagées des solutions institutionnelles innovantes et pérennes.

En troisième lieu, la pression migratoire à laquelle certaines collectivités d'outre-mer sont confrontées doit être maîtrisée. C'est particulièrement le cas à Mayotte, dont près de 75 % de la population est d'origine étrangère. Bien évidemment les dispositions du référendum sur l'immigration s'appliqueront outre-mer.

En quatrième lieu, la détérioration continue de la situation économique et sociale dans nos collectivités d'outre-mer appelle des mesures urgentes et de bon sens. C'est ainsi que j'entends, **dans le cadre d'une loi-programme sur 15 ans, prévoir une meilleure exploitation du potentiel économique et minier des collectivités en cause**, remettre en vigueur et simplifier les dispositifs prévus par les lois Pons et Perben, qui ont perdu de leur lisibilité, et favoriser par la voie fiscale les investissements locatifs, industriels et commerciaux utiles au développement harmonieux des économies locales, construire les infrastructures portuaires nécessaires au désenclavement économique des territoires concernés et enfin adapter aux circonstances locales les normes environnementales, trop souvent en complet décalage avec la réalité.

En dernier lieu, j'attache la plus grande importance à ce que la question de la vie chère dans les collectivités d'outre-mer soit traitée sans retard sous tous ses aspects. **L'octroi de mer sera, par exemple, réformé**. Enfin nos compatriotes d'outre-mer bénéficieront en métropole d'une priorité d'accès aux études, au logement social et le service militaire adapté, qui est un succès, sera développé.





ASSURER UNE CROISSANCE FORTE À NOTRE ÉCONOMIE AU SERVICE DE L'EMPLOI, DU POUVOIR D'ACHAT ET DU BIEN COMMUN

La situation économique de notre pays n'est guère reluisante bien que les dirigeants qui se sont succédé ont tous été présentés comme des « Mozart de l'économie ». Deux chiffres illustrent cet état de fait : une dette publique record de 2 834,3 Mds€ (augmentation de 27 % sur le quinquennat, + 597 milliards d'euros qui est loin d'être la conséquence de la seule crise sanitaire), et une balance commerciale historiquement déficitaire, atteignant 77,6 milliards d'euros sur les douze derniers mois. La mauvaise gestion économique de la crise sanitaire, avec des fermetures inutiles et un choix de l'endettement plutôt que celui de consolidation des fonds propres nous laisse un pays dans une situation économique très difficile, accentuant l'ampleur du déclin qui touche notre pays depuis plusieurs décennies.

Mais comme dans les autres domaines, je ne crois pas à la fatalité et je crois qu'une autre politique est possible, une politique qui remettra l'État à sa juste place, qui permettra la préservation de notre modèle sociale et qui donnera à notre pays les outils pour aborder sereinement les défis du futur.

Dans ce domaine économique, le rôle de l'État est avant tout de créer un environnement favorable au développement des entreprises, poumons de notre économie, sur tout le territoire ; c'est précisément ce que j'attends par la mise en place d'un État stratège.

En premier lieu, **il s'agira de réorienter notre économie vers le principe du localisme et du patriotisme économique.** Au lendemain d'une crise sanitaire qui a souligné de manière criante les dangers du mondialisme et la dépendance de notre pays aux importations, le choix du localisme est plus que jamais une nécessité en termes de souveraineté, de développement durable et bien sûr d'emploi.

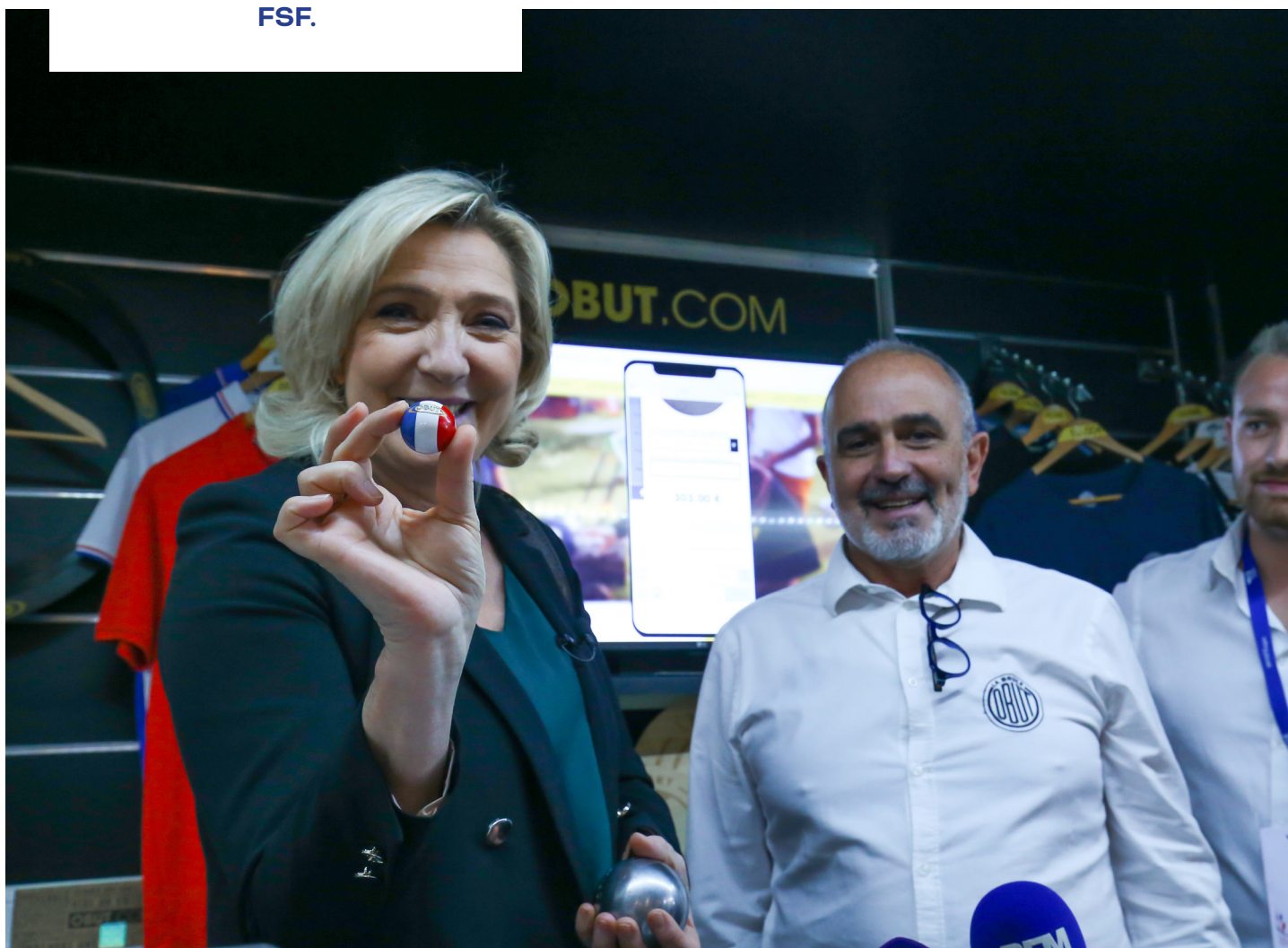
Pour accompagner cette politique, il sera proposé aux Français de s'y associer à travers la mobilisa-

tion leur épargne. Cette épargne atteint aujourd'hui des niveaux très élevés et il apparaît pertinent de l'orienter vers le développement économique de notre pays. C'est pourquoi je souhaite que soit mis en place sans tarder le Fonds Souverain Français, FSF, dont le capital sera progressivement augmenté au cours de mon mandat. Garantissant une rémunération d'au moins 2 % aux Français qui y auront investi, il sera destiné à l'investissement, dans l'économie française bien sûr, mais également dans des actifs stratégiques pour la souveraineté de la France à l'étranger, comme les matières premières énergétiques. Une sélection rigoureuse dans les choix d'investissement permettra à la Nation de disposer d'un fonds pérenne, qui contribuera de manière déterminante à la croissance, à l'emploi et au bien-être des Français. La première utilisation du

fonds souverain consistera à replacer les sociétés d'autoroutes dans les mains de la puissance publique, de manière que le fruit des investissements consentis soit rétrocédé aux Français. En tant qu'instrument de l'État stratège, le fonds souverain devra également financer la transformation écologique attendue par nos compatriotes et redonner à la recherche fondamentale, à la recherche-développement et à l'innovation les moyens humains et matériels qui permettront de replacer la France dans le peloton de tête des grandes nations technologiques. **En plaçant son épargne dans le FSF, chaque Français pourra devenir actionnaire de la maison France, investisseur et donc acteur du redressement national.**

Afin de renforcer le patriotisme économique et d'en souligner la pertinence notamment en termes de croissance, j'utiliserai le puissant levier de la commande publique. En opposition claire et assumée aux dogmes de la mondialisation sans contrainte, **la priorité nationale** (ou européenne dans certains cas) **s'appliquera pour les marchés publics.**

“
**Je souhaite que soit mis
 en place sans tarder
 le Fonds Souverain Français,
 FSF.**



Cela passe en second lieu par une politique d'aménagement et de rééquilibrage des territoires: c'est la fameuse démetropolisation que je souhaite mettre en œuvre. Il s'agira avant tout de renforcer le maillage territorial en infrastructures de transport mais aussi numériques et énergétiques; cela permettra un retour des services publics et concomitamment le développement et l'installation d'entreprises créatrices d'activité et d'emplois. À cet effet, **je relancerai un outil mis en sommeil** qui avait pourtant montré toute son efficacité, **la Prime d'Aménagement des Territoires**.

En troisième lieu, il s'agira de préserver une saine concurrence pour nos entreprises. Tout d'abord vis-à-vis de l'étranger. Cela passera par un renforcement significatif des contrôles des importations et la fin du travail détaché qui est en réalité une délocalisation déguisée, véritable gouffre pour nos finances publiques. Ensuite, sur le territoire national, il faudra d'une part lancer une grande politique de simplification, la bureaucratisation touchant bien plus les TPE-PME que les grandes entreprises et il est illusoire de penser que ceux qui ont complexifié seront à même d'opérer les simplifications attendues, et d'autre part mettre fin à cette hypernormalisation, souvent initiée par l'Union européenne, qui touche de plein fouet les TPE-PME au détriment des grands groupes.

C'est parce que les TPE-PME sont le gisement des emplois de demain, le meilleur levier de l'enracinement territorial, qu'elles seront au cœur de ma politique économique. Ainsi, ce sont elles qui seront principalement concernées par la baisse des impôts de production que je souhaite initier dès les premiers mois de mon quinquennat. **Il s'agira de supprimer la Cotisation Foncière des Entreprises, CFE.** La suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés, C3S, sera quant à elle réservée aux zones de relocalisation. Enfin, pour que les TPE-PME s'enracinent dans le temps dans notre paysage économique, je supprimerai les impôts de succession lors de leur transmission à la génération suivante; dans le cadre d'un pacte Dutreil dont les conditions seront mises à jour, les héritiers ne paieront plus d'impôts s'ils

“

C'est parce que les TPE-PME sont le gisement des emplois de demain, qu'elles seront au cœur de ma politique économique.

s'engagent à garder pendant au moins 10 ans l'entreprise.

Enfin le retour d'une croissance durable et enracinée passera par une action résolue de l'État vers le pouvoir d'achat des ménages. **L'objectif sera de redonner entre 150**

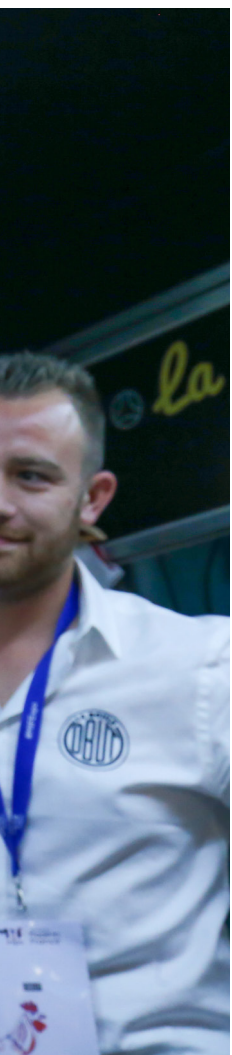
et 200 € par mois, par ménage, de pouvoir d'achat, notamment en baissant les dépenses contraintes.

Un effort très significatif portera **sur tous les produits énergétiques – essence, fioul, gaz et électricité** – qui seront considérés comme de première nécessité, dont **la TVA passera de 20 % à 5,5 %**. Cette mesure pérenne permettra de rendre immédiatement du pouvoir d'achat aux ménages, des plus modestes et aux classes moyennes. Elle sera menée de pair avec une baisse immédiate des péages autoroutiers, de l'ordre de 15 % et par la privatisation de l'audiovisuel public permettant de supprimer la redevance. La priorité nationale que j'entends instituer pour l'accès au logement social permettra, elle aussi, de sécuriser les revenus de nos compatriotes.

Afin de revaloriser les salaires une mesure gagnant-gagnant sera proposée aux entreprises. Dans le cadre d'un contrat d'entreprise, elles seront exonérées de la hausse des cotisations patronales en cas d'augmentation de 10 % de tous les salaires jusqu'à 3 SMIC.

D'autres mesures visant notamment les familles, les personnes âgées et certaines professions qui seront présentées plus loin dans ce manifeste auront-elles aussi un effet significatif sur le pouvoir d'achat des ménages.

Il va de soi qu'une telle ambition de prospérité ne peut aller sans une exigence accrue de justice. C'est pourquoi **je souhaite que soit supprimé l'impôt sur la fortune immobilière, IFI**, qui entrave la conservation et la transmission des patrimoines et épargne de tout effort contributif les fortunes exclusivement mobilières, **et que soit mis en place un impôt sur la fortune financière, IFF**. Cet impôt visant la spéculation inclura les produits financiers et œuvres d'art détenues depuis moins de 10 ans; pour protéger l'enracinement la résidence principale ou unique et les biens professionnels sortiront de l'assiette. J'entends que le produit de cet impôt soit affecté à la mise en œuvre d'une politique familiale qui soit de nature, à réparer les dommages causés, en cette matière, par dix années de politique hostile aux familles.



FAIRE DES JEUNES LA PRIORITÉ DU QUINQUENNAT

Touchés de plein fouet par la crise sanitaire, les jeunes manquent cruellement d'espérance ce qui est un indicateur inquiétant pour notre pays. Selon certaines études, ils sont ainsi plus de 80 % à envisager leur avenir à l'étranger. La faiblesse de leur taux d'activité est non seulement un indicateur préoccupant mais surtout un danger pour la préservation de notre modèle social qui repose avant tout sur les cotisations des actifs.

En matière d'emploi, les dispositifs existants ne remplissent pas l'objectif poursuivi faute d'une mobilisation suffisante des différents acteurs économiques. Je souhaite que les jeunes de 16 à 25 ans bénéficient d'un accès le plus précoce possible au marché du travail. Dans ce but, un chèque sera créé, au bénéfice des apprentis et des alternants; versé à parts égales à l'entreprise d'accueil et au jeune formé, son montant sera de 5700 euros par an pour les jeunes de moins de 18 ans, et de 8000 euros entre 18 et 30 ans. Il permettra non seulement de récompenser les entreprises formatrices de leur contribution à l'effort de formation nationale, mais aussi de revaloriser de près de 30 % la rémunération de l'ensemble des apprentis et alternants français.

D'autre part, afin de soutenir la valeur travail mais aussi de soulager financièrement les familles d'étudiants, je mettrai en place d'une part un soutien aux étudiants qui travaillent pendant leurs études (com-

plément salarial sous conditions de réussite aux examens) et d'autre part la gratuité des transports aux heures creuses pour les 18-25 ans.

C'est avec cette même idée de faire entrer davantage les jeunes sur le marché du travail que je lancerai une grande réforme des retraites visant à la aussi à rétablir plus de justice. Toutes les personnes qui auront commencé à travailler avant vingt ans pourront partir à la retraite à partir de 60 ans s'ils ont 40 annuités de cotisation. Pour les autres, qui dans l'immense majorité auront un travail moins pénible physiquement, leur âge de départ et leur durée de cotisation dépendront de l'âge auquel ils auront commencé à travailler.

Pour les jeunes actifs, des dispositifs sans précédent seront également mis en place: exonération d'impôt sur le revenu pour tous les moins de trente ans; dispense d'impôt sur les sociétés pour tous les jeunes créateurs d'entreprise, pour une durée de cinq ans; je veux que nos jeunes créent leur entreprise sur le territoire national.

Présidente de la République, **j'aurai à cœur, tout au long de mon mandat, de récompenser la jeunesse volontaire**, loin de toute chimère rêve d'assistantat, car il ne s'agit d'un horizon souhaitable pour aucun jeune. Je rendrai aux Français, en assainissant la gestion de notre modèle de protection sociale, en leur donnant les moyens d'investir dans l'économie nationale, des leviers leur permettant de faire face à l'avenir avec confiance.



“
Je souhaite que les jeunes de 16 à 25 ans bénéficient d'un accès le plus précoce possible au marché du travail.



RENFORCER NOTRE INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE

L'indépendance de l'approvisionnement en énergie est l'une des conditions de l'indépendance nationale. Le Général de Gaulle, ses successeurs ont tous, jusqu'en 2007, préservé le joyau technologique que constituent les centrales nucléaires françaises, garantie de la production à une large échelle d'une énergie décarbonée et peu chère. Pour des raisons électoralistes, Emmanuel Macron a emprunté le chemin inverse et, en décidant la fermeture précipitée de la centrale de Fessenheim. Difficile de voir aujourd'hui quelle est la politique énergétique de la France. Il ne parvient pas à écarter les menaces que la même Commission fait peser sur l'avenir d'EDF, prévoit de privatiser l'ensemble des barrages hydrauliques français. Pire, en prenant début 2022 la scandaleuse décision de contraindre EDF à augmenter le quota d'électricité vendu à tarif préférentiel aux fournisseurs d'électricité privés, au nom d'une idéologie concurrentielle devenue folle, Emmanuel Macron a poursuivi son entreprise de liquidation des actifs industriels qui ont garanti, pendant cinquante ans, notre souveraineté énergétique.

Pourtant, l'indépendance énergétique est à notre portée, pourvu que soient prises sans retard des décisions courageuses, à l'écart des lobbys et des aléas du calendrier électoral.

Pour ce faire le parc nucléaire français sera intégralement préservé et sa durée de vie prolongée, sous le contrôle de l'Autorité de sûreté nucléaire.

En deuxième lieu, il me paraît impératif que le savoir-faire français en matière nucléaire, (également indispensable à l'efficacité de notre nucléaire militaire) soit mis à contribution pour engager sans tarder le renouvellement de notre parc nucléaire et reprendre les études sur les réacteurs à neutrons rapides, scan-

daleusement abandonnés par Emmanuel Macron, et les petits réacteurs modulaires. **Mon ambition n'est pas seulement de préserver le nucléaire français, elle est d'en faire le pivot de notre politique énergétique**, pour le plus grand bien des consommateurs et de la lutte contre le réchauffement climatique.

En troisième lieu, je souhaite qu'après plus de dix ans d'atermoiements, la question des barrages hydrauliques français soit définitivement tranchée, et le soit dans le sens de l'intérêt national. Cette filière qui gère une énergie aisément pilotable et flexible, a de surcroît la charge de 75 % de la préservation des réserves d'eau potable de notre pays; elle revêt donc un caractère stratégique. L'intégralité des activités hydroélectriques sera maintenue dans le giron public et contrôlée par EDF.

En dernier lieu, je souhaite qu'il soit mis fin au véritable scandale que représente la prolifération des éoliennes terrestres, et bientôt maritimes, dans notre pays. Ces machines, de plus en plus hautes et dont l'embase de béton est de plus en plus large, ne fonctionnent que par intermittence échappent aux règles des appels d'offres dans la plupart des cas et sont financées par le consommateur au moyen d'une taxe, la contribution au service public de l'électricité, en augmentation de 650 % depuis sa création en 2003. Quand on sait que plus on construit d'éoliennes, plus il faut réguler l'électricité ainsi produite et donc faire fonctionner, voire construire, des centrales thermiques au gaz dans ce seul objectif, on mesure l'absurdité de l'option retenue de manière si légère par les gouvernements successifs. Ceux-ci sont demeurés insensibles aux atteintes portées par ces implantations industrielles aux paysages et au patrimoine bâti de notre pays. De même sont-ils demeurés insensibles aux nuisances visuelles et sonores infligées à nos compatriotes.

C'est pourquoi **un moratoire sur la construction de toute nouvelle éolienne, sur terre ou mer, sera instauré dès le printemps 2022** et leur démantèlement engagé progressivement. Enfin il sera mis fin au subventionnement de ces énergies intermittentes.

L'AGRICULTURE DOIT REDEVENIR L'INSTRUMENT DE L'EXCELLENCE FRANÇAISE

La tradition française d'une agriculture forte, et de qualité, protectrice de la qualité de vie de nos compatriotes et de nos paysages a été mise à mal par des décennies de laisser faire. Le temps est venu de mettre en œuvre une politique de bon sens, au service des agriculteurs français et du bien-être de la population qu'il faut mettre à l'abri de tout risque de pénurie alimentaire.

C'est ainsi que les millions de Français fréquentant quotidiennement la restauration collective, secteur dans lequel la recherche de prix cassés favorise les importations, devraient pouvoir consommer des produits issus de l'agriculture nationale. La réglementation européenne est trop complexe pour qu'il en aille ainsi. C'est pourquoi je souhaite que soit mis en place un nouveau cadre réglementaire permettant d'inverser cette tendance et de faire en sorte que la restauration collective française soit fournie pour 80 % au moins par des produits alimentaires issus de notre agriculture.

Les agriculteurs, toujours perdants dans les négociations commerciales avec les distributeurs et les industriels, ne sont ni rémunérés à un juste prix ni convenablement assurés contre les aléas climatiques, de sorte qu'en cas de crises prolongées, leur trésorerie ne leur permet pas de faire face. Je souhaite que ce soient les services de l'État qui constituent le recours direct pour valider des prix minimums en cas de litiges lors des négociations commerciales, et qu'ils soient les garants de fonds consacrés à la couverture des dommages lorsque ceux-ci excèdent les montants garantis par les dispositifs existants.

C'est ainsi qu'aux aides européennes, doivent s'ajouter des aides nationales pour relancer les filières françaises. Les dernières réformes de la PAC ont fortement érodé le volume des aides agricoles et seules quelques filières en bénéficient aujourd'hui. Il faut compléter ces dispositifs en mettant en place des aides nationales contracycliques et des aides au revenu destinées à relancer les filières les plus menacées, comme l'élevage et les protéines végétales. Enfin, quand cela est nécessaire, les aides à l'investissement devront être augmentées.

“
Ce qui est en jeu n'est rien
d'autre que la souveraineté
alimentaire de notre pays.”



Ce qui est en jeu n'est rien d'autre que la souveraineté alimentaire de notre pays. La France est de plus en plus dépendante des importations alimentaires. L'État doit s'attacher à redresser les filières en difficulté et à protéger les entreprises de l'agroalimentaire face aux menaces de rachat et de démantèlement par des groupes étrangers.

Dans le même esprit, il est urgent d'investir dans les abattoirs pour améliorer les conditions de travail des salariés et garantir le respect des normes en matière de bien-être animal. L'essor de l'abattage rituel provoque des souffrances inutiles, question à laquelle aucun gouvernement ne s'est attaqué. De trop nombreux scandales émaillent l'actualité de cette filière ; il faut y mettre un terme en améliorant les conditions de sécurité du personnel, en augmentant le nombre d'abattoirs de proximité et d'unités mobiles et en mettant en place, en accord avec les représentants de cultes concernés, des pratiques d'abattage compatibles avec la loi.

La recherche de la qualité et de la souveraineté alimentaire impose également la lutte contre les produits originaires de nulle part. **L'étiquetage des produits alimentaires**, qui ne s'applique aujourd'hui, sur dérogation accordée par la Commission européenne, qu'aux fruits et légumes, aux viandes et aux produits laitiers, **deviendra la règle pour l'ensemble des produits.**

Dans le même but, il est important d'améliorer la lutte contre les importations frauduleuses qui nuisent à la santé des Français et ruinent nos agriculteurs. Selon un rapport sénatorial, ce sont quelque 25 % des produits agricoles importés qui sont d'origine frauduleuse. Les mécanismes européens de lutte contre ces fraudes sont peu satisfaisants et ne se déclenchent que lorsque des scandales de grande

ampleur défrayent la chronique. Je souhaite que notre pays se dote des moyens de contrôler la qualité des produits proposés à la consommation et qu'en cas de manquements graves, des sanctions soient prises à l'encontre des pays à l'origine de ces comportements frauduleux. De manière plus globale, les importations de produit agricole qui n'auraient pu être cultivé ou fabriqué de la même manière en France seront interdites.

Enfin, il me paraît primordial de préserver les espaces agricoles. Cela suppose, d'une part, que les collectivités territoriales soient contraintes de recycler leurs friches industrielles et commerciales et d'autre part que les projets liés à la rémunération du stockage carbone soient strictement encadrés en termes scientifiques et financiers. Par ailleurs, **il est impératif d'interdire les importations de matières premières issues de la déforestation ou de toute autre pratique contraire aux normes en vigueur.** L'agriculture n'a pas pour vocation de produire de l'énergie.

En dernier lieu, le nombre d'agriculteurs ayant spectaculairement baissé dans notre pays, ni la qualité des études agricoles ni les financements ni les aides ne suffisent à enrayer cet effondrement. Dans les cinq ans qui viennent, le départ à la retraite d'une majorité d'agriculteurs risque de faire disparaître toute activité agricole dans un certain nombre de nos territoires et d'accentuer la fragilisation de certaines filières professionnelles. C'est à l'État qu'il revient d'accompagner les jeunes agriculteurs, en leur réservant l'accès aux terres agricoles et en veillant à la revalorisation des prix payés aux producteurs. C'est, à mes yeux, la seule manière de sauver le modèle français des petites et moyennes exploitations agricoles, qui font partie intégrante de notre patrimoine et de notre civilisation.

L'EXIGENCE DE TRANSMISSION



PROTÉGER LES FAMILLES, CELLULES DE BASE DE LA SOCIÉTÉ

Premier lieu de la transmission, la famille a été passablement maltraitée lors des derniers quinquennats. Les familles sont pourtant le premier maillon de la communauté nationale, maillon que j'ai la ferme volonté de renforcer durant mon quinquennat.

Ce sont bien dans les familles que se trouvent les racines de notre modèle social et civilisationnel. À l'heure où le Haut-commissaire au plan explique que, pour le préserver, le choix est entre l'immigration et la natalité, j'assume très clairement faire celui de la natalité, celui de la continuité de la nation et de la transmission de notre civilisation grâce à notre modèle familial.

En premier lieu, il s'agit d'inciter les familles françaises à concevoir plus d'enfants. L'élément financier étant souvent un frein à l'arrivée d'un enfant, je propose d'instaurer une part fiscale pleine pour le deuxième enfant. Je propose aussi, pour tous les jeunes couples souhaitant acquérir un bien immobilier, la mise en place d'un prêt public à taux zéro sur dix ans, d'un montant maximal de 100 000 euros, dont le capital restant dû sera effacé dès la naissance du troisième enfant.

Dans le même esprit en application du principe de priorité nationale évoqué plus haut, les allocations familiales seront réservées aux familles dont au moins un des deux parents est français.

“
Il s'agit d'inciter
les familles françaises
à concevoir
plus d'enfants.”

Pour les nombreuses familles monoparentales, grandes oubliées du quinquennat et très mobilisées lors du mouvement des Gilets jaunes, je propose, pour les familles françaises le doublement de l'allocation de soutien familiale.

Comme la transmission n'existe que par les liens entre générations, **je souhaite renforcer le niveau de vie de nos aînés**. Cela passera d'une part par la ré-indexation des retraites mais aussi par la réinstauration de la demi-part des veufs et veuves ou encore par la revalorisation à 1000 € de toutes les petites retraites.

Le lien entre les générations c'est également le passage du patrimoine d'une génération à l'autre. **Je propose ainsi de baisser les impôts sur la transmission** que ce soit sur les donations, dont le seuil de l'abattement sera de 100 000 € tous les 10 ans, ou sur les successions pour lesquels je propose de sortir de l'assiette les biens immobiliers à hauteur de 300 000 €, favorisant ainsi l'enracinement des familles.

En outre, pour renforcer le lien entre les générations, il n'est que temps que les efforts consentis en

faveur des personnes âgées par les 8 à 11 millions d'aidants soient mieux reconnus et pris en charge par la collectivité nationale. Cela passera par une meilleure prise en charge des pertes salariales induites par l'aide apportée à un proche et l'allongement substantiel du congé de proche aidant sur l'ensemble d'une carrière, qui passerait de trois à douze mois. Un droit opposable aux visites pour les patients des hôpitaux et les résidents des Ephaad sera créé; la crise sanitaire a entraîné de situations profondément inhumaines sur cette question.

Enfin, les évolutions sociétales significatives de ces dernières années ont particulièrement impacté les familles et profondément divisé les Français, je m'engage à un moratoire d'au moins 3 ans sur ces sujets. Au sortir d'un quinquennat qui a profondément divisé les Français, je ne souhaite pas réouvrir de sujet qui pourrait créer de nouvelles fractures dans notre pays. Cela n'empêchera par évidemment pas un respect de la loi en vigueur notamment pour ce qui concerne la gestion pour autrui, GPA, dont l'interdiction pourra être renforcée. Les Français pourront utiliser le Référendum d'Initiative Citoyenne que je mettrai en place pour se saisir de ces questions de sociétés.





RESTAURER L'EXCELLENCE DE L'ÉCOLE FRANÇAISE

La situation de notre pays dans ce domaine signe l'échec des politiques conduites depuis plus d'un demi-siècle et plus grave, l'affaissement de notre système éducatif participe au déclassement de notre pays, dont la crise de 2020-2021 a révélé l'ampleur.

De nombreuses études internationales le soulignent : depuis trente ans, le niveau des élèves français s'est effondré aussi bien en mathématiques qu'en lecture et en expression écrite. De plus, et alors même que les politiques éducatives sont orientées depuis cinquante ans vers la réduction des inégalités, celles-ci ne cessent de s'accroître. Le résultat est que près de 100 000 élèves quittent chaque année le système scolaire sans la moindre qualification.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard. Elle procède d'une idéologie, mise en œuvre avec le « col-

lège unique » en 1977. Elle est aggravée par une allocation des moyens financiers qui défie le bon sens. Notre pays consacre trop peu de moyens à l'enseignement primaire, et compense ce déficit d'investissement par des crédits très importants accordés à l'enseignement secondaire en raison de la massification de l'accès au collège.

De plus, les conditions de travail et de rémunération offertes par l'État aux enseignants poussent l'Éducation nationale sur la voie du déclin. Les chiffres de l'OCDE sont sans appel : les enseignants français perçoivent un salaire horaire largement inférieur à celui de leurs collègues des pays comparables, tout en travaillant plus qu'eux, dans le primaire et le secondaire.

L'urgence est de retrouver l'excellence éducative française qui fut depuis des siècles un des atouts de notre pays.



“
**Il est nécessaire
de revoir la grille salariale
des enseignants.**

Cela passe tout d'abord par la priorité donnée au français, aux mathématiques et à l'histoire en primaire ; à cet effet le nombre d'heures de cours sera significativement accru (depuis 1966 le volume horaire a baissé de 20 %). La mesure de dédoublement des petites classes engagée de manière limitée par le gouvernement sera généralisée à hauteur de vingt élèves en primaire et trente dans le secondaire. Sans doute cette orientation impose-t-elle, dans un premier temps, de recruter plus d'enseignants dans le primaire.

Cet effort sera compensé, à moyen terme, par la baisse des effectifs nécessaires dans le secondaire du fait de la suppression du collège unique et de la valorisation des filières professionnelles. Le transfert de l'essentiel de l'effort sur le primaire est aussi une obligation morale au regard des objectifs poursuivis par la profonde réforme que j'appelle de mes vœux.

Il faut également mettre fin aux illusions du collège unique, qui provoque une diminution du niveau moyen des élèves et dégrade les missions et les conditions de travail des enseignants. L'objectif doit être une bonne affectation des élèves, leur bien-être et celui des professeurs.

Je proposerai que notre pays s'inspire du modèle suisse : vérification du niveau à l'issue du primaire qui débouche sur des classes de niveau dès le début du collège, permettant une adaptation des enseignements aux besoins réels des différents publics. À la fin de ces trois années, 80 % des jeunes se dirigent vers une formation professionnelle vers l'âge de 14 ans. Les résultats en termes de chômage et d'adéquation des compétences aux besoins de l'économie sont très satisfaisants. Quant aux meilleurs élèves passés par la formation professionnelle, ils se voient offrir, en fonction de la qualité de leurs résultats, la

possibilité de rejoindre l'enseignement supérieur s'ils le souhaitent. Un tel modèle devrait nous conduire à abandonner l'objectif, totalement dépassé, de « 80 % d'une classe d'âge au bac » et à lui substituer deux objectifs : 40 % de jeunes en filière professionnelle dès la fin de la classe de 3^e ; adéquation entre les politiques de formation et les besoins prévisionnels de l'économie. À mes yeux, la filière professionnelle ne s'entend pas exclusivement comme celle qui prépare aux métiers manuels. Elle pourrait inclure d'autres professions, telles celles du droit, de la santé ou de l'aide aux personnes. Il ne doit plus y avoir une « filière reine » et les autres. Le temps est venu de rompre avec les idées fausses. Qu'est devenu l'enseignement général aujourd'hui, sinon le synonyme de formations qui ne conduisent plus à l'emploi ?

Dans le même temps, il est nécessaire de revoir la grille salariale des enseignants, afin que l'Éducation nationale redevienne un employeur attractif pour les meilleurs de ses élèves et sorte du cercle vicieux dans lequel elle est enfermée : les conditions de travail et de rémunération ne permettent pas d'attirer le nombre de candidats requis, le niveau des candidats ne garantit plus la qualité de l'enseignement dispensé, aggravant ainsi le décrochage de l'institution. Pendant mes cinq ans de mandat, une revalorisation de 3 % par an sera appliquée à la grille indiciaire des enseignants, tous niveaux confondus. Elle permettra de les replacer dans la moyenne haute de l'OCDE. Enfin, pour renforcer l'implication des pouvoirs publics dans le redressement de notre école, le légis-

lateur sera saisi de la question des programmes scolaires. Le Conseil supérieur des programmes élabore, s'agissant des contenus pédagogiques, des préceptes vagues, parfois folkloriques, qui laissent les enseignants dans une grande perplexité et ont pour conséquence d'accroître les inégalités entre établissements scolaires. Il est temps que le Parlement fixe, de manière concise et limitative, ce qui est attendu de chaque élève à la fin de chaque cycle, que le programme des examens soit déterminé à l'échelon national et que la loi établisse les modalités concrètes d'enseignement afin de limiter les ruptures d'égalité entre établissements. La mise en œuvre effective des directives nationales devra être mieux contrôlée, les inspections se dérouleront obligatoirement tous les deux ans et leurs résultats auront une réelle incidence sur le déroulement des carrières, plus en tout cas que la notation des chefs d'établissement.

Comme je l'ai indiqué plus haut, la refonte de l'institution scolaire est la condition de l'accès à un emploi abondant. Elle est aussi la condition du succès de l'assimilation républicaine plus que jamais nécessaire. L'école doit redevenir le creuset de l'assimilation dans notre pays, par le biais des programmes scolaires, bien sûr, mais aussi par celui du respect de l'autorité qui s'exerce sur les élèves. Des sanctions significatives et immédiates visant les parents dont les enfants manquent à la ponctualité ou au respect dû aux agents de l'Éducation nationale seront mises en place.

“
L'école doit redevenir
le creuset de l'assimilation
dans notre pays.”



FAIRE RAYONNER LA CULTURE FRANÇAISE

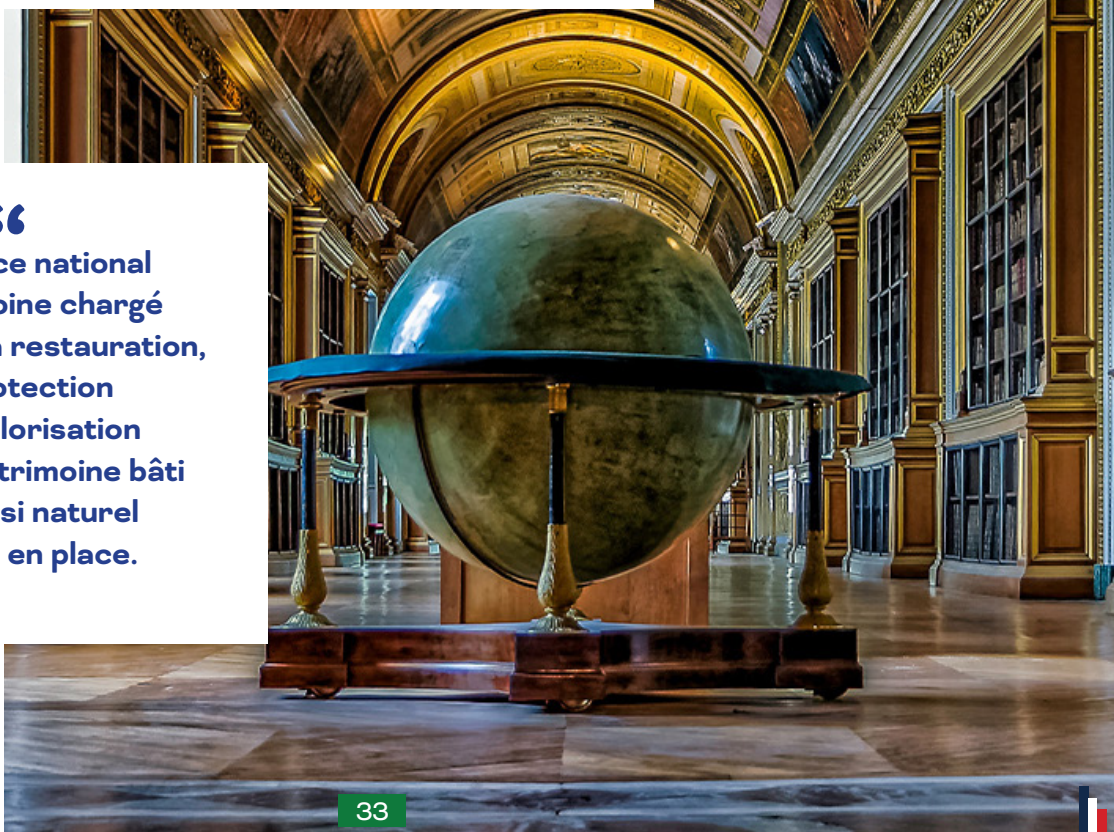
Je suis convaincue qu'il existe une culture française, riche, multiple, vivante. Elle repose sur un patrimoine architectural, artistique, littéraire, musical, lyrique, théâtral qui n'a guère d'équivalent au monde.

C'est pourquoi, sans mettre en cause les aides dont bénéficient aujourd'hui la création et la promotion des différents secteurs de l'activité culturelle, et notamment pas le régime des intermittents du spectacle, l'accent des politiques publiques sera mis sur la protection et la mise en valeur de notre patrimoine, matériel et immatériel.

À ce titre, et pour répondre à l'attente de nos compatriotes qui, en chaque occasion montrent leur attachement à notre patrimoine, un Service national du patrimoine, ouvert aux jeunes de 18 à 24 ans, d'une durée de six mois renouvelables une fois, chargé d'œuvrer à la restauration, à la protection et à la valorisation de notre patrimoine bâti mais aussi naturel sera mis en place sur la base du volontariat.

Avec cette même préoccupation, la fiscalité qui pèse sur les monuments historiques sera adaptée aux nécessités de conservation de ce bien dans le patrimoine national, aux contraintes qui leur sont propres et favorisera la transmission de ces biens aux générations futures dans des conditions améliorées.

Par ailleurs, la culture française, qui est d'abord liée à notre langue, doit rayonner dans le monde. Dans mon esprit, l'Union Francophone que je souhaite mettre en place doit regrouper tous les pays pratiquant la langue française, sur quelque continent qu'ils se trouvent et je souhaite que le contenu de cette Union ne soit pas seulement culturel, mais aussi économique.



“
**Un Service national
du patrimoine chargé
d'œuvrer à la restauration,
à la protection
et à la valorisation
de notre patrimoine bâti
mais aussi naturel
sera mis en place.**

2022,

UN ENJEU DE CIVILISATION

Dans le courant des années 1970 et 1980, il était d'usage, à l'approche de chaque élection d'importance, présidentielle ou législative, d'affirmer qu'était en jeu un « choix de société ». Cette époque est révolue. Ce qui est en cause aujourd'hui, dans l'état où se trouve notre pays, n'est plus un choix de société mais bel et bien un enjeu de civilisation.

La question posée au peuple français est à la vérité d'une grande simplicité : nous résignons-nous à ce que notre pays se laisse aller sur la pente du renoncement et d'un déclin déjà engagé ? Ou bien sommes-nous prêts au sursaut, à la refondation nécessaire pour renouer avec la vocation de la France, exemple pour le reste du monde et patrie d'un peuple redevenu maître de son destin ?

Pour ma part, **je suis convaincue que l'esprit de renoncement n'est pas conforme au génie français.** Une période nouvelle doit s'ouvrir pour la France, une période d'imagination et de volonté. Dans un grand nombre de domaines, les résultats de l'action que j'engagerai peuvent apparaître rapidement : le pouvoir d'achat sera augmenté, la sécurité améliorée, l'accès à l'emploi facilité, la justice rendue plus efficace, l'immigration arrêtée, le chômage maîtrisé, la spirale de l'endettement et des déficits enrayée. Ainsi la confiance reviendra. D'autres mesures auront des effets plus progressifs, mais je suis sûre qu'ils commenceront à se faire sentir rapidement.

Nos concitoyens doivent avoir le sentiment que le pays est engagé sur la bonne voie, que l'horizon s'éclaire. Ils savent bien que tout n'est pas possible à la fois ni tout de suite. Ils demandent que le chemin soit tracé clairement.

À la refondation que j'appelle de mes vœux pour notre patrie, il faut associer toutes les femmes et tous les hommes, à quelque parti, à quelque tendance qu'ils appartiennent. Il ne s'agit pas de gouverner pour une catégorie sociale contre une autre, pour certaines régions contre d'autres, pour certains intérêts contre d'autres. Il s'agit de rassembler, c'est l'exemple et le message que nous a laissé le fondateur de la V^e République, le plus grand nombre possible de Français au service de l'action de redressement, sans esprit partisan, avec tolérance et compréhension. Le

rassemblement de tous les Français est notre héritage commun. Je veillerai à ce qu'il ne soit ni déchiré ni menacé.

“
**À la refondation
que j'appelle de mes vœux
pour notre patrie,
il faut associer
toutes les femmes
et tous les hommes,
à quelque parti,
à quelque tendance
qu'ils appartiennent.**

C'est à un grand effort de redressement et de rassemblement que j'entends convier nos compatriotes dans tous les domaines de la vie nationale. **L'union nationale que j'appelle de mes vœux est la condition de la paix civile à laquelle je suis viscéralement attachée.**

Mon engagement au service de cette action est total. Seul son succès m'importe. Je m'y dévouerai exclusivement, car c'est l'avenir même de notre pays et de notre civilisation qui est en jeu.

Consciente de ma responsabilité devant la France, devant les Français, tous les Français, je veux les convaincre que je saurai comprendre leurs attentes, les rassembler, dans le respect de leurs différentes convictions. C'est l'ensemble du peuple français que je veux servir animé par son amour commun pour le plus beau pays qui soit : la France.

En 2022, une page de la longue histoire de notre pays sera tournée. Une autre va s'ouvrir, elle est encore blanche. À nous d'y écrire les premiers mots, ensemble.



MARINE LE PEN

CANDIDATE

À LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE



“ PROTECTION, PROJECTION, TRANSMISSION :
MON AMBITION POUR LA FRANCE **”**

REJOIGNEZ
LA CAMPAGNE :



NOUS SUIVRE SUR LES RÉSEAUX :



M
la France
www.mlafrance.fr